

Parlement, et par l'intermédiaire du Parlement, au peuple canadien, tous les renseignements qu'ils ont pu obtenir. Ils ont fait ressortir que la situation est telle qu'il faut y remédier sans tarder. Si nous décidons d'attendre une journée ou une semaine afin d'obtenir de plus amples renseignements, nous risquons alors que la situation n'empire au point où la force des Nations Unies ne soit plus en mesure de maintenir, comme nous l'espérons, la paix dans le monde.

On a confié une tâche ingrate aux Nations Unies, mais ce n'est pas la première fois. Je me souviens qu'en 1960 cet organisme avait fait tout en son pouvoir pour maintenir la paix au Congo. Je me rappelle aussi que l'ancien secrétaire général des Nations Unies, M. Dag Hammarskjöld, a alors donné sa vie pour la cause de la paix. Aujourd'hui, M. U Thant, autre personnage éminent, fait sûrement tout son possible pour maintenir la paix et nous espérons tous qu'il y réussira.

Honorables sénateurs, à moins qu'on n'agisse sans tarder, il pourrait sûrement se produire une crise très grave.

Voilà l'opinion de la Chambre des communes, telle qu'elle a été exprimée au cours du débat auquel j'ai assisté ce soir. Je signale aux honorables sénateurs que la Chambre des communes a voté il y a quelques instants en faveur de cette résolution. Le vote n'a pas été unanime. Deux députés s'y sont opposés. Mais tous les députés de la Chambre, sauf deux, ont jugé que la ligne de conduite indiquée par le gouvernement était celle qu'il fallait suivre.

L'honorable leader du gouvernement dit que nous devons être fiers du rôle joué jusqu'ici par le Canada dans ces opérations en vue de sauvegarder la paix. Nous devons en effet en être fiers. L'honorable leader du gouvernement les a énumérés. Nous devons être très fiers qu'au cours de notre histoire, même avant la mise sur pied des Nations Unies, le Canada n'ait jamais été un pays agresseur. Lors de chaque conflit et de chaque entreprise en vue de maintenir la paix, il a toujours offert bénévolement ses services pour faire ce qu'il croyait être plus propice au maintien de la paix dans le monde. Il agit de même actuellement.

Des voix: Bravo!

L'honorable M. Brooks: Nos troupes ont combattu, sous le drapeau des Nations Unies en Corée. Peut-être conviendrait-il d'ajouter, qu'il fallait prendre parti, mais c'est une longue histoire qui serait trop longue à raconter ici. Nos troupes ont servi sous le drapeau des Nations Unies en Indochine, au Moyen-Orient et dans l'enclave de Gaza où elles se trouvaient entre les pays arabes et Israël, ne prenant pas parti mais cherchant à séparer

les combattants. Nos troupes ont été au Cachemire et en d'autres endroits où, avec d'autres troupes d'autres parties du globe, elles ont accompli ce que nous espérons qu'il leur sera possible de faire à Chypre.

Les troupes canadiennes se trouveront en bonne compagnie, et puis-je me permettre de rendre ici un hommage—ce qui n'arrive pas souvent—à la nation qui a longtemps été assise sur ce baril de poudre. Non seulement a-t-elle été assise sur un baril de poudre, tout en sauvegardant la paix dans cette partie du monde—et je crois que si elle n'avait pas été là, la guerre aurait éclaté avant aujourd'hui entre la Grèce et la Turquie—mais elle paie chèrement aussi pour avoir rempli ce rôle. Je parle, bien entendu de la Grande-Bretagne, notre nation sœur au sein du Commonwealth.

J'ai été très fier d'apprendre que le régime qui, peut-on dire est envoyé par le Canada, est le célèbre Royal 22^e.

Je me rappelle de la première Grande Guerre—ce qui prouve combien je me fais vieux—alors que j'étais dans le bataillon du Nouveau-Brunswick, connu sous le nom du 26^e bataillon. Nous étions formés en brigade avec le 25^e bataillon de la Nouvelle-Écosse. Il y avait le 26^e bataillon du Nouveau-Brunswick, le 24^e bataillon de Montréal et le 22^e de la province de Québec. Ces bataillons faisaient la relève les uns des autres. Le 24^e faisait la relève du 25^e et vice versa. De mois en mois, le 26^e bataillon du Nouveau-Brunswick a fait la relève du 22^e et le 22^e a fait la relève du 26^e. Nous sommes donc devenus très intimes, comme c'est le cas entre hommes dans des circonstances pareilles.

Nous pensions que nous étions le meilleur bataillon de la brigade et les autres pensaient de même, mais je dois dire que même si je considère encore pour des raisons évidentes, le 26^e comme le meilleur, le 22^e était un bataillon prestigieux et nous sommes certes très fiers qu'on l'ait choisi pour l'envoyer à Chypre.

Honorables sénateurs, je n'ai rien d'autre à ajouter. L'honorable leader du gouvernement nous a sûrement fourni tous les renseignements disponibles. Les circonstances malheureuses que nous traversons pourront exiger des hommes beaucoup plus que nous ne le croyons. Mais un pays fier comme le Canada se doit d'accomplir ce devoir dans l'intérêt de la paix.

Je suis heureux de voir régner une telle unanimité, tant ici que dans tout le pays, à l'égard des efforts que l'on fait et de l'attitude adoptée par le gouvernement.

L'honorable Jean-François Pouliot: Honorables sénateurs; avant que la motion soit mise aux voix, je serais très reconnaissant